



RECU EN PREFECTURE

Le 13 avril 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20220407-D00679410-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 07 avril 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 31 mars 2022, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT)

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 09), Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 03 incluse), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 04), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD (jusqu'à la question n° 43 incluse), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 04), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (jusqu'à la question n° 43 incluse), M. Nathan SOURISSEAU (à compter de la question n° 05), M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 05)

Secrétaire :

Mme Juliette SORLIN

Étaient absents :

Mme Anne BENEDETTO, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Marie-Thérèse MICHEL

Procurations de vote :

M. Hasni ALEM à M. André TERZO (jusqu'à la question n° 08 incluse), Mme Frédérique BAEHR à Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 04), M. Guillaume BAILLY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 03 incluse), Mme Anne BENEDETTO à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Marie ETEVENARD à M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 44), M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 03 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Françoise PRESSE, Mme Juliette SORLIN à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 44), M. Nathan SOURISSEAU à Mme Valérie HALLER (jusqu'à la question n° 04 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 04 incluse)

OBJET : 23 - Cession d'un terrain à M. Patrick FLORIN, chemin des Graviers Blancs

Délibération n° 2022/006794

**Cession d'un terrain à M. Patrick FLORIN,
chemin des Gravier Blancs**

Rapporteur : M. Anthony POULIN, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 2	24/03/2022	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de demander au Conseil Municipal de se prononcer sur la cession d'un terrain à M. Patrick FLORIN, chemin des Gravier Blancs dans la zone 1 AU-Y Secteur Nord - Portes de Vesoul.

M. Patrick FLORIN envisage la création d'une zone artisanale chemin des Gravier Blancs (Secteur Nord - Portes de Vesoul classé en zone 1 AU-Y du PLU).

M. FLORIN étant propriétaire de la totalité des terrains de la zone 1AU-Y hormis la parcelle communale cadastrée section OP n° 91, il a sollicité la Ville de Besançon afin d'acquérir cette dernière.

Conformément à l'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune a sollicité la Direction Immobilière de l'Etat en vue d'obtenir l'estimation de la valeur vénale du terrain concerné par la transaction.

Cette estimation, en date du 14 avril 2021, a fixé à 7 420 € le prix du terrain.

Les négociations engagées permettent de finaliser une transaction foncière selon les modalités suivantes :

- cession à M. FLORIN de la parcelle OP n° 91 d'une contenance de 742 m²,
- prix de vente fixé à 7 420 €,
- frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

L'emprise cédée est enregistrée à l'inventaire sous le numéro BAT-66209.

La recette sera encaissée sur la ligne budgétaire : 77.824.775.00501.30100.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur la cession d'un terrain à Monsieur Patrick FLORIN conformément aux conditions ci-dessus définies,
- autorise Mme la Maire, ou l'élu délégué, à signer tout acte nécessaire à cette transaction.

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

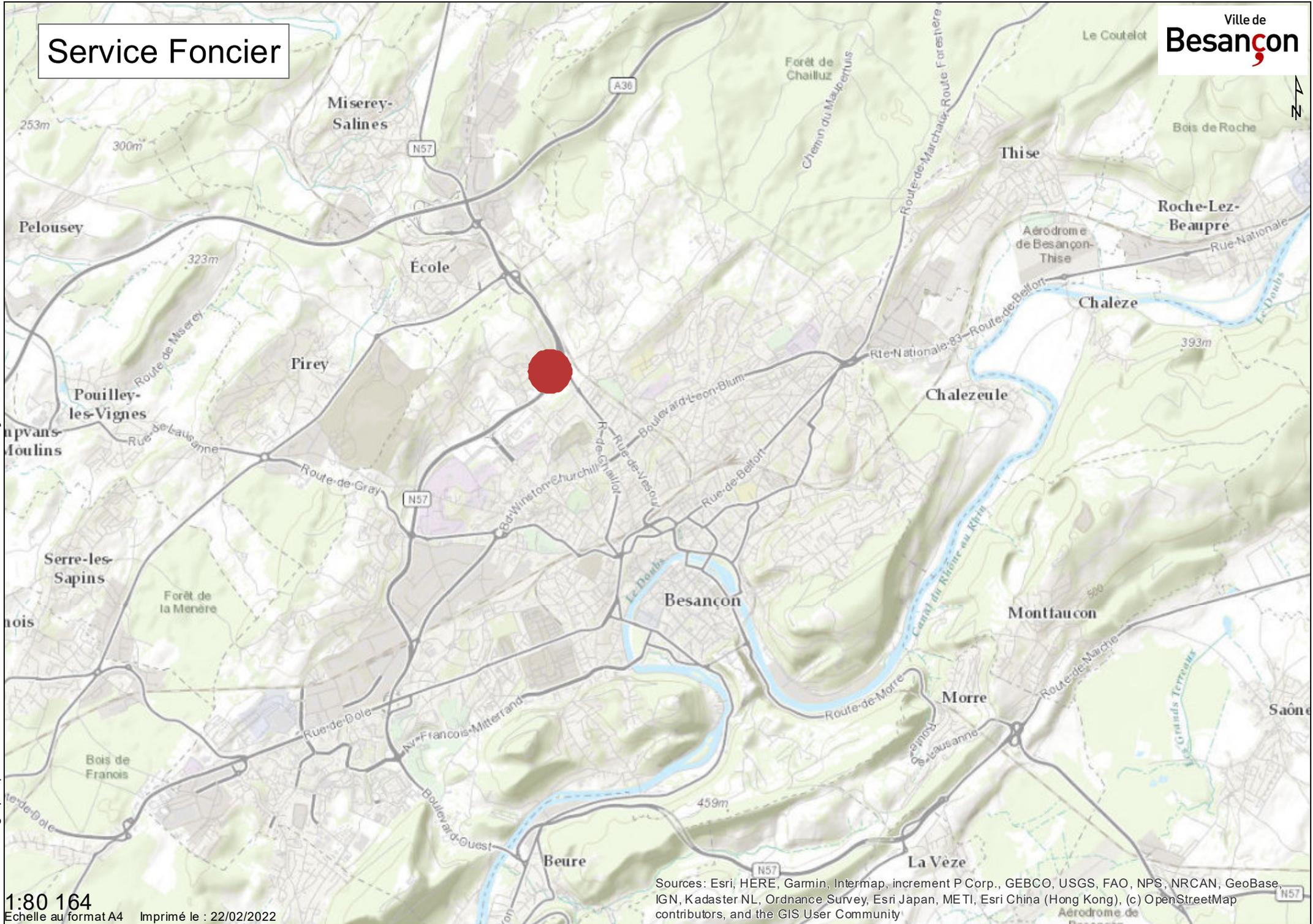
Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

Service Foncier



© Ville de Besançon 2022
Données cartographiques sous réserve de modifications

Service Foncier

1:1 853
Échelle et format à l'impression le 21/02/2023



Ville de
Besançon